

Objekttyp: **FrontMatter**

Zeitschrift: **Revue Militaire Suisse**

Band (Jahr): **35 (1890)**

Heft 3

PDF erstellt am: **30.06.2024**

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Inhalten der Zeitschriften. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern. Die auf der Plattform e-periodica veröffentlichten Dokumente stehen für nicht-kommerzielle Zwecke in Lehre und Forschung sowie für die private Nutzung frei zur Verfügung. Einzelne Dateien oder Ausdrucke aus diesem Angebot können zusammen mit diesen Nutzungsbedingungen und den korrekten Herkunftsbezeichnungen weitergegeben werden. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. Die systematische Speicherung von Teilen des elektronischen Angebots auf anderen Servern bedarf ebenfalls des schriftlichen Einverständnisses der Rechteinhaber.

### **Haftungsausschluss**

Alle Angaben erfolgen ohne Gewähr für Vollständigkeit oder Richtigkeit. Es wird keine Haftung übernommen für Schäden durch die Verwendung von Informationen aus diesem Online-Angebot oder durch das Fehlen von Informationen. Dies gilt auch für Inhalte Dritter, die über dieses Angebot zugänglich sind.

# REVUE MILITAIRE SUISSE

XXXV<sup>e</sup> Année.

N<sup>o</sup> 3.

Mars 1890

## Etude sur les fortifications improvisées.

### *Meurtrières pour retranchements en terre.*

Profiter du terrain pour se couvrir le plus possible est un devoir du soldat au combat et une nécessité de la tactique actuelle; et plus grande sera la précision des armes de guerre, plus il importera de fournir aux combattants une masse couvrante leur permettant de tirer avec le moins de danger et le plus d'aisance possible. Dans ce but, et chaque fois que les circonstances le permettent, on creuse des fossés de tirailleurs, protégés par un retranchement en terre. Or, ne serait-il pas possible de perfectionner de tels retranchements, c'est-à-dire d'augmenter leur valeur protectrice sans diminuer l'efficacité du tir des hommes qu'ils abritent?

En Autriche, on recommande d'établir sur la crête des ouvrages en terre, à l'usage de l'infanterie, un bourrelet dans lequel sont ménagés des créneaux, comme l'indique la figure 1. — Mais un perfectionnement évidemment utile, au point de vue de la sécurité des tireurs, serait de transformer ces créneaux à ciel ouvert en meurtrières ou créneaux à plafond, cela en les couvrant d'un toit et en prolongeant le bourrelet sur la longueur entière de la masse couvrante.

On établirait les retranchements de manière à permettre aux défenseurs de se servir indifféremment soit des créneaux, soit de la crête de l'ouvrage, dans ce dernier cas, comme s'il s'agissait d'une masse couvrante ordinaire. Quatre combinaisons remplissant ces conditions sont possibles. Elles sont inscrites dans le tableau suivant :

N <sup>o</sup>	Hauteur des créneaux au-dessus de la banquette.	Epaisseur du bourrelet.	Hauteur totale de la masse couvrante au-dessus de la banquette.	Posture des défenseurs pour le tir.	
				Aux créneaux.	Tir par dessus la crête.
1	0.30 à 0.40	0.40 à 0.70	0.80 à 1.—	couché	à genoux
2	0.60 à 0.70	0.10 à 0.40	0.80 à 1.—	assis	à genoux
3	0.60 à 0.70	0.50 à 0.90	1.20 à 1.50	assis	debout
4	0.80 à 1 <sup>m</sup>	0.20 à 0.70	1.20 à 1.50	à genoux	debout